

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2553)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1856

présenté par

M. Peiro, M. Destans, M. Sauvan et M. Rogemont

ARTICLE 25

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« Un »

le mot :

« Le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.